

BE, NL, LU, BA, MK, RS, ME, AL et PT uniquement. 18+. Sans obligation d'achat uniquement pour ME et MK. Le gagnant, ou son invité, doit avoir 21 ans ou plus. Pour participer, achetez une boîte de Pringles, allez sur pringles.com/mysteryflavour et connectez-vous ou créez un compte entre le 06/01/26 et le 07/05/26 puis tentez de découvrir la saveur mystère et relevez le défi. Les cadeaux seront attribués aux 2 participants qui relèveront le défi le plus rapidement. Cadeaux mis en jeu : 2 voyages de 5 nuits à Los Angeles (États-Unis) pour 2 personnes, comprenant les vols, les transferts à l'hôtel et l'hôtel 4 étoiles avec petit déjeuner (des exclusions de dates s'appliquent, le voyage doit être réservé dans un délai de 12 mois) d'une valeur de 4 880 € (ou équivalent dans la devise locale). 1 participation et 1 cadeau maximum par personne. Accès à Internet et smartphone requis. Conserver le ticket de caisse (sauf ME et DK). Conditions générales complètes : pringles.com/mysteryflavour.

Conditions générales complètes :

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse aux personnes résidant en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Bosnie-Herzégovine, en Macédoine, en Serbie, au Monténégro, en Albanie ou au Portugal âgées d'au moins 18 ans. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, distributeurs ou entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à l'offre promotionnelle.
2. Un achat est nécessaire. **Veuillez conserver le ticket de caisse détaillé indiquant la date et l'heure de l'achat qui doit avoir été effectué avant la participation mais pendant la Période promotionnelle correspondante, car il pourra être demandé à tout moment aux gagnants de les présenter pour validation afin de recevoir leur Cadeau.** Un accès à Internet, un smartphone équipé d'un appareil photo, un compte Kellogg's et une adresse électronique valide sont requis.
3. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette offre.
4. **Période promotionnelle :** participation possible entre le 6 janvier 2026 à 00 h 01 et le 7 mai 2026 à 23 h 59.
5. **Pour jouer,** les participants doivent :
 - a. Acheter une boîte de Pringles pendant la Période promotionnelle ;
 - b. Se rendre sur poptopia.pringles.com à l'aide d'un smartphone, puis accéder à l'expérience « Saveur mystère » ;
 - c. Créer un compte ou se connecter à un compte Kellogg's ;
 - d. Deviner la saveur mystère en envoyant la réponse dans le formulaire ;
 - e. Cliquer sur « Confirmer » ;
 - f. Cliquer sur « Jouer » ;
 - g. Deviner correctement la saveur mystère et réussir le défi le plus rapidement possible.
6. **Autres conditions de participation :**

- a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Poptopia ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure si elles sont lancées sur un smartphone. Toutes les applications doivent activer JavaScript pour lancer Poptopia.
7. Une (1) participation maximum par personne pendant la Période promotionnelle.
8. Les gagnants doivent conserver le ticket de caisse détaillé qui accompagne leur participation, car il pourra leur être demandé à tout moment de le présenter afin de recevoir leur Cadeau. Si le ticket de caisse ne peut être fourni par un participant à la demande de l'Organisateur, le participant ne sera plus éligible pour participer à l'Offre promotionnelle et sa participation sera annulée.
9. **Cadeau à gagner :** pendant la Période promotionnelle, deux (2) cadeaux sont mis en jeu, comprenant chacun un voyage de 5 nuits pour deux personnes à Los Angeles, aux États-Unis, d'une valeur approximative de 4 880 €/ 9 544 BAM/ 300 713 MKD/ 571 789 RSD/ 472 384 ALL incluant :
- a. Des vols aller-retour en classe économie à destination de Los Angeles, États-Unis ;
 - b. Les transferts aller-retour à l'aéroport de Los Angeles ;
 - c. 5 nuits dans un hôtel 4 étoiles à Los Angeles, avec petit déjeuner.
10. **Informations complémentaires sur les cadeaux :**
- a. La remise des cadeaux sera gérée par Element London Ltd (« **Agence responsable de l'attribution des cadeaux** »).
 - b. Chaque cadeau est valable pour le gagnant et 1 invité.
 - c. Au moins une personne voyageant dans le cadre du Cadeau doit être âgée de plus de 21 ans. Si le Gagnant a moins de 21 ans, son invité doit avoir plus de 21 ans.
 - d. Si le gagnant a plus de 21 ans, son invité doit avoir plus de 18 ans .
 - e. En raison de la nature du Cadeau, la valeur indiquée est approximative et est sujette à des modifications en fonction des fluctuations du marché et des dates d'attribution du Cadeau.
 - f. Les gagnants ne recevront pas d'argent ou toute autre forme de compensation si les coûts actuels du Cadeau sont inférieurs à l'estimation faite dans les présentes Conditions générales.
 - g. Les vols aller-retour seront assurés au départ d'un aéroport international proche du domicile du gagnant, en fonction de son lieu de résidence, desservant Los Angeles. Le choix de l'aéroport international pour le vol est soumis à la discréTION de l'organisateur et de son Agence responsable de l'attribution des cadeaux.
 - h. L'hébergement à l'hôtel comprend deux (2) adultes partageant une chambre double pendant cinq (5) nuits à Los Angeles, États-Unis ; le séjour doit inclure la nuit du samedi ; l'hôtel sera sélectionné par l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, à sa seule discréTION.

- i. Le voyage doit être réservé dans les 12 mois suivant l'acceptation du Cadeau, sous réserve de disponibilité. Le gagnant doit fournir à l'Agence responsable de l'attribution des cadeaux trois dates de voyage préférées au cours de trois mois distincts, et une notification des dates de séjour préférées doit être communiquée au moins 6 semaines à l'avance. Les séjours ne peuvent pas être réservés aux dates suivantes : Saint-Valentin, Noël, Saint-Sylvestre, Pâques, vacances scolaires et jours fériés en Pologne.
- j. Les déplacements entre le domicile du gagnant et l'aéroport de départ, y compris les coûts liés aux transports en commun, au carburant ou au parking, ne sont pas inclus dans le cadeau et sont à la charge du gagnant et de son ou ses compagnons de voyage. Pour lever toute ambiguïté, le Cadeau n'inclut pas les repas, les boissons, les souvenirs, les pourboires, les frais de parking ou tous autres frais de nature personnelle qui ne sont pas explicitement définis dans les présentes Conditions générales et ni l'organisateur, ni le fournisseur de toute partie du cadeau ne seront responsables de ces frais. Les transferts aller-retour entre le domicile du gagnant et l'aéroport international le plus proche ne sont pas inclus.
- k. Des conditions relatives aux expériences spécifiques peuvent s'appliquer et seront communiquées lors de la réservation.
- l. Toutes les taxes sur le vol, les excédents et un bagage enregistré par personne seront inclus.
- m. La remise du Cadeau sera organisée par e-mail entre l'Agence responsable de l'attribution des cadeaux et les gagnants. L'Agence responsable de l'attribution des cadeaux fera tous les efforts possibles pour communiquer aux gagnants les détails de leur Cadeau dans les meilleurs délais. L'Organisateur et l'Agence responsable de l'attribution des cadeaux auront un pouvoir discrétionnaire sur tous les éléments et les aspects de l'organisation du Cadeau. Une fois les détails du cadeau confirmés, notamment les dates et les lieux, ils ne pourront pas être modifiés par le gagnant.
- n. Il est de la responsabilité du gagnant et de son invité de souscrire à leurs frais toutes les assurances nécessaires (y compris, mais sans s'y limiter, les assurances médicales et de voyage, contre le vol, la perte et les dommages de biens) qui peuvent être exigées ou auxquelles il serait prudent de souscrire.
- o. Tous les Cadeaux sont sous réserve de disponibilité. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer un Cadeau par un autre cadeau de valeur égale ou supérieure si le Cadeau d'origine n'est pas disponible.
- p. Une fois que les billets ont été remis, ils ne sont valides que pour les vols, les dates et les horaires spécifiés. Il n'y a aucune alternative disponible. Les changements de nom pour les vols déjà confirmés ne sont pas autorisés.
- q. Les gagnants et leur invité sont soumis aux conditions de transport publiées par la compagnie aérienne et doivent s'y conformer.
- r. Les vols peuvent être indirects et les itinéraires ne seront pas tous disponibles. L'itinéraire de vol sera déterminé par l'Agence responsable de l'attribution des cadeaux, à sa seule discréction.
- s. Les gagnants ne pourront prétendre à aucune compensation et ne pourront déposer aucune réclamation légitime à l'encontre des organismes, du sous-traitant ou de l'Organisateur si le séjour ou tout autre événement compris dans le Cadeau était retardé, différé, reprogrammé ou annulé.
- t. Les entrées aux salons des aéroports et les surclassements ne sont pas autorisés. Les vols ne peuvent pas être combinés à un programme de fidélité ou toute autre réduction, bon(s)

- de réduction ou bon(s) d'achat, promotion(s) ou offre(s) spéciale(s). Les points de fidélité ne peuvent pas être cumulés sur les billets de vol ou tout programme de fidélité.
- u. Les places dans l'avion sont sous réserve de disponibilité.
 - v. Le gagnant et son invité devront être en possession d'un passeport ayant une validité d'au moins 6 mois à partir de la date du voyage ; le gagnant et son invité sont chargés d'obtenir les visas nécessaires. Aucun autre billet, aucune compensation et aucun autre cadeau ne seront remis au gagnant dans l'éventualité où celui-ci et son invité ne seraient pas en mesure de voyager en raison d'un problème de visa ou d'autres circonstances personnelles.
 - w. Le gagnant et son invité doivent voyager ensemble pendant toute la durée du voyage, aux mêmes dates et aux mêmes horaires, faire le même séjour et partager la même chambre dans les hôtels fournis. Le gagnant renonce à l'intégralité du cadeau s'il ne se présente pas pour la réservation prévue, et l'Organisateur et tous les fournisseurs du Cadeau n'auront aucune autre obligation à l'égard du gagnant.
 - x. Tous les éléments du Cadeau doivent être considérés dans le cadre du même voyage.
 - y. Le gagnant est responsable de son comportement et du comportement de son invité dans le cadre de l'utilisation du Cadeau. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exclure le gagnant et/ou son invité de participer à tout aspect du cadeau si l'une des parties ne respecte pas les instructions de l'Organisateur ou de toute entreprise associée au Cadeau ou si le gagnant et/ou son invité agissent d'une manière dangereuse qui pourrait leur porter atteinte ou porter atteinte à autrui, ou selon l'avis de l'Organisateur, font preuve d'un comportement antisocial de quelque manière que ce soit, ou qui cause un trouble ou une nuisance à autrui. Tout manquement à ces Conditions générales peut occasionner un retrait du cadeau.
 - z. Le gagnant du Cadeau sera seul responsable des frais additionnels occasionnés à l'hôtel pendant le séjour, y compris, mais sans s'y limiter, les repas, les boissons, les nuits et services supplémentaires et les taxes qui leur sont associées.
 - aa. Une carte bancaire valide sera requise pour que le gagnant puisse s'enregistrer à l'hôtel et pour garantir les faux frais, comme les appels téléphoniques ou le room service.
 - bb. L'Organisateur prendra en charge le coût d'une chambre standard et les taxes associées.
 - cc. Le Cadeau sera annulé si :
 - i. Le gagnant n'a pas obtenu tous les documents de voyage requis avant la date spécifiée par l'Organisateur ;
 - ii. Le gagnant fait face à des complications par rapport au service d'immigration qui l'empêchent d'entrer, de quitter ou de voyager à la destination pendant la période pré-réservée ; ou
 - iii. Le gagnant a d'autres motifs d'ordre médical ou légal qui l'empêchent d'accepter le Cadeau et d'y participer. - dd. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des informations personnelles correctes au moment de sa participation et/ou de confirmer l'acceptation du cadeau pour que le cadeau soit livré. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du cadeau si les gagnants fournissent des coordonnées erronées, pouvant affecter l'acceptation du Cadeau ou sa livraison.
 - ee. Il est de la responsabilité du gagnant et de son invité de consulter les éventuels avis de voyage émis par un gouvernement, afin de déterminer s'ils souhaitent accepter le risque de voyager vers la destination. L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte ou de

tout dommage subi par le gagnant ou par son invité lorsque ceux-ci ne suivent pas les conseils de voyage publiés par le gouvernement. Le gagnant et son invité sont tenus de respecter et recueillir toutes les informations concernant les vaccins recommandés, d'obtenir le(s) vaccin(s) et de se conformer aux réglementations sanitaires requises par le pays de destination du Cadeau.

- ff. Le gagnant doit informer l'Organisateur de tout besoin en matière de fauteuil roulant ou d'autres besoins en matière d'accessibilité.

11. **Sélection des gagnants :** Les participants qui devinent correctement la saveur mystère et réussissent le défi le plus rapidement pendant la Période promotionnelle seront désignés Gagnants provisoires. S'il n'y a pas de bonnes réponses, le participant qui termine le défi le plus rapidement pendant la période promotionnelle sera considéré comme le gagnant provisoire.

La réponse correcte pour la saveur mystère est déterminée à la seule discrédition de l'Organisateur avant la Période promotionnelle et doit être correctement orthographiée par les participants pour être considérée comme une participation valide. Les réponses seront acceptées en allemand, néerlandais, français, croate, albanais, serbe, macédonien, portugais et anglais. Les formes singulières et plurielles des réponses sont acceptées.

12. **Sélection secondaire du gagnant :** Dans l'éventualité où deux participants ou plus seraient ex-æquo après avoir deviné correctement la saveur mystère et enregistré des temps identiques, ou dans l'éventualité où aucun participant n'aurait deviné la saveur mystère et que plusieurs participants auraient réalisé des temps identiques, ces derniers seront contactés pour répondre à la question suivante : Quelle saveur mystère de Pringles inventerais-tu, et pourquoi ?
13. Les propositions reçues suivant la clause 12 ci-dessus seront évaluées par un organisme tiers indépendant selon les critères suivants :
 - a. L'originalité (note sur 10) ;
 - b. La créativité (note sur 10) ; et
 - c. L'humour (note sur 10).
14. **Notification des gagnants :** Les gagnants provisoires (déterminés sur la base de la bonne réponse pour la saveur mystère et/ou du temps le plus rapide pour relever le défi ou de la réponse à la question de la clause 12) seront contactés via l'adresse e-mail enregistrée dans leur compte Kellogg's dans les 10 jours ouvrables suivant la sélection des gagnants et seront invités à fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Une fois l'éligibilité confirmée, le gagnant provisoire sera confirmé comme gagnant. Si un gagnant provisoire ne répond pas à l'e-mail initial dans un délai de 14 jours, l'organisateur se réserve le droit de disqualifier ce participant et de remettre le Cadeau à un gagnant de réserve sélectionné de la même manière. Les gagnants de réserve seront contactés de la même manière et auront 14 jours pour répondre. Des efforts raisonnables seront mis en œuvre pour contacter le gagnant provisoire.
15. **Acceptation et livraison des Cadeaux :** Une fois que le Gagnant provisoire a présenté des preuves d'identité et d'éligibilité, le cas échéant, il recevra un courriel confirmant qu'il a gagné et communiquant des détails sur le Cadeau. Veuillez compter jusqu'à 10 jours pour recevoir la notification de l'organisation de l'attribution du Cadeau à l'adresse électronique communiquée lors de la création du compte Kellogg's.

16. Dans le cas peu probable où un e-mail contenant des informations complémentaires sur le cadeau ne serait pas livré dans les 10 jours suivant la notification du gagnant, les gagnants disposeront d'un délai de 28 jours supplémentaires pour informer l'organisateur en se rendant sur la page Nous Contacter du site web Pringles.com. Si un Gagnant n'informe pas l'Organisateur dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas rééditer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.
17. **Modération :** L'Organisateur refusera les participations sur la base de la clause 12 qui, selon son avis raisonnable :
 - a. Seraient, de par leur contenu, de nature injurieuse ou pourraient nuire au nom, à la réputation ou à l'image de marque de l'Organisateur ;
 - b. Contiendraient de fausses déclarations, des propos à caractère diffamatoire ou insultant, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard de l'Organisateur (et de ses partenaires) ; ou enfin qui seraient de nature à promouvoir toute idéologie politique.
18. **Belgique uniquement: POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE:**
 Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de l'offre promotionnelle et à l'attribution des lots aux gagnants. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et au Règlement 2016/679 (depuis le 25 mai 2018) et sous réserve des conditions prévues par ladite réglementation pour l'exercice de ces droits, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant.
 Il pourra exercer ses droits, ou s'opposer au traitement de ses données personnelles par e-mail.
19. Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de l'offre promotionnelle et à l'attribution des lots aux gagnants. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et au Règlement 2016/679 (depuis le 25 mai 2018) et sous réserve des conditions prévues par ladite réglementation. Pour l'exercice de ces droits, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant.
 Il pourra exercer ses droits, ou s'opposer au traitement de ses données personnelles par e-mail.
20. **Dépôt et consultation des présentes conditions générales pour les personnes résidant en Belgique :** Les présentes conditions générales ont été déposées auprès de Enactus Gerechtsdeurwaarders Oost-Vlaanderen, Margaretha Van Parmastraat 15, 9700 Oldenzaal. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site Pringles.com.
21. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir ses informations personnelles correctes via son compte Kellogg's afin de recevoir le Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du Cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail ou l'adresse postale d'un gagnant ne peuvent être modifiées après sa participation.
22. Le gagnant n'aura aucun frais à prendre en charge pour obtenir le Cadeau ou un avantage équivalent. Le consommateur peut avoir à prendre en charge certains frais pour participer à

l'offre. Les gagnants n'auront aucun frais à prendre en charge pour l'organisation et la livraison de leur Cadeau qui sont gérées par l'Organisateur.

23. L'Organisateur peut demander aux gagnants de participer à des communications publicitaires raisonnables dans le cadre de l'Offre promotionnelle, notamment l'utilisation du nom du gagnant, de sa voix, de sa ville/comté de résidence, de photos, d'extraits vidéo ou de films et/ou d'autres éléments visuels à des fins publicitaires ou commerciales et/ou à toute autre fin, sur tout support ou format connu actuellement ou ultérieurement, sans autre compensation (financière ou autre). La participation est laissée à la discrétion du gagnant et son accord ne constitue pas une condition d'acceptation du Cadeau.
24. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'Organisateur se réserve à tout moment le droit de :
 - a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou des gagnants provisoires en demandant les informations que nous pensons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou le cadeau peuvent être retenus à moins que et jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - b. Disqualifier les participations qui n'ont pas été effectuées directement par la personne qui participe à l'offre promotionnelle.
 - c. Disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonyme tels que, sans toutefois s'y limiter, GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator.
 - d. Disqualifier les participations groupées effectuées par des personnes, des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », les cartes SIM multiples pour des participations par SMS, qui masquent l'identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des pseudonymes ou des identités autres que la sienne ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes Conditions générales.
 - g. Disqualifier les participations qui sont terminées avant le temps minimum requis par l'organisateur.

25. Les participants doivent fournir leurs informations personnelles sous leur nom d'état civil. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants qui utiliseraient plusieurs noms ou plusieurs adresses e-mail et peuvent exiger qu'ils renvoient les éventuels cadeaux gagnés.
26. Le Cadeau n'est ni transféré ni échangé, et ne peut être échangé contre valeur monétaire et/ou toute forme de compensation. Si pour toute raison, les Cadeaux indiqués ne sont plus disponibles, l'Organisateur se réserve le droit à sa seule discrétion de les remplacer par un autre Cadeau de valeur égale ou supérieure.
27. Il relève de la responsabilité du gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son Cadeau.
28. Si l'Offre promotionnelle ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette Offre promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interférerait avec le processus de participation ou ne respecterait pas les présentes conditions générales, ou d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle.
29. Nous déclinons toute responsabilité pour les participations perdues, retardées, endommagées, erronées ou incomplètes, ou qui ne peuvent être livrées pour aucune raison technique, de livraison ou pour toute autre raison. La preuve d'envoi ne pourra être acceptée comme preuve de réception. L'Organisateur ne garantit pas l'accès continu ou sécurisé au site de l'Offre promotionnelle.
30. L'Organisateur, l'Agence responsable de l'attribution des cadeaux ainsi que toutes agences et sociétés associées ne seront tenus responsables d'aucune perte (y compris, sans s'y limiter, des pertes directes, indirectes ou consécutives, ou des manques à gagner), aucune dépense ou aucun dommage subis (qu'ils résultent ou non de la négligence de toute personne) en lien avec cette offre promotionnelle ou l'acceptation ou l'utilisation d'un Cadeau sauf pour toute responsabilité ne pouvant être exclue par la loi. Rien n'exclura la responsabilité de l'Organisateur en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence.
31. L'Organisateur, l'agence responsable de l'attribution des cadeaux et ses agences et sociétés partenaires ne seront pas tenus responsables de tout retard ou manquement à leurs obligations pour des raisons indépendantes de leur volonté, notamment, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, les épidémies ou pandémies mondiales ou régionales, les conditions météorologiques défavorables, les incendies, les conflits sociaux, les guerres, les activités terroristes, les hostilités, les troubles politiques, les émeutes, les troubles civils, les épidémies ou autres catastrophes naturelles, ou toute autre circonstance relevant de la responsabilité de l'Organisateur.
32. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) traitera vos informations uniquement aux fins suivantes : (1) gérer cette Offre promotionnelle

conformément aux conditions générales, et (2) vous contacter au sujet de futures Offres promotionnelles et à des fins marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais nous pouvons les combiner avec des données provenant d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg a veillé à ce que tous les sous-traitants auxquels nous faisons appel soient tenus, en vertu des clauses contractuelles types de l'UE, de garantir le respect de la protection des données. Nous conserverons vos données tant que votre consentement sera valide et que vous souhaiterez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de retirer votre consentement ou de faire effacer vos données. Vous avez également le droit de contacter une autorité de contrôle de la protection des données. Pour toute question supplémentaire sur la manière dont nous utilisons vos données, veuillez consulter notre Politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse [DataPrivacyOfficer@kellogg.com](mailto>DataPrivacyOfficer@kellogg.com). Toutes les informations recueillies concernant les participants à cette Offre promotionnelle seront traitées de manière confidentielle, conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-notice.html dans la langue de votre choix à l'aide du menu déroulant situé à droite de la page.

33. Toutes les données personnelles envoyées par le Gagnant à l'agence responsable de l'attribution des cadeaux seront traitées conformément à sa politique de confidentialité, disponible sur <https://element-london.com/element-london-privacy-policy-travel-english>.
34. L'Organisateur informera les participants de tout changement par le biais de ce site web.
35. Les parties organisant l'Offre promotionnelle ne peuvent être tenues responsables si, pour quelque raison que ce soit ou en cas de force majeure, cette Offre promotionnelle est modifiée, reportée ou annulée. Aucune compensation ne sera versée par les organisateurs.
36. Si la loi ou les codes d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigent, l'Organisateur peut être tenu de partager certaines données personnelles des gagnants avec les autorités, dans la limite où la loi l'exige uniquement. Ces informations peuvent inclure le prénom, le nom de famille, la région de résidence des gagnants ou toute autre donnée personnelle que l'Organisateur est tenu de partager.
37. Si certaines dispositions des présentes Conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
38. En participant, vous acceptez de vous conformer aux présentes Conditions générales.
39. En cas de divergence entre ces Conditions générales et celles figurant sur les supports promotionnels, les présentes Conditions générales prévaudront.
40. Les présentes Conditions générales sont régies par le droit du pays concerné, et tous les participants sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné dans lequel ils résident.

ORGANISATEUR : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation : 0387390). NE PAS ENVOYER DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.